

Organigramme de l'École des Arts de la Sorbonne

Directrice	Marie-Noëlle SEMET
Directeur adjoint	Marco DELL'OMODARME
Responsable administrative	Catherine LE BAIL-ROUCHOUSE

Responsables pédagogiques de la Licence Arts plastiques

L1	
Benjamin SABATIER	L2
	Diane WATTEAU
L3	
Pierre JUHASZ	

Gestionnaires de scolarité de la Licence Arts plastiques

Bureau 456 (Examens/Handicap)	
Julien LEERS	01 44 07 84 75
Bureau 459	
Jean-Paul LARODIE (L1 et L2)	01 44 07 84 88
Karine DERKX (L3)	01 44 07 84 85

Jours et horaires d'ouverture du secrétariat

LUNDI	9h30-12h15	fermé au public
MARDI	9h30-12h15	14h-16h30
MERCREDI	9h30-12h15	14h-16h30
JEUDI	9h30-12h15	14h-16h30
VENDREDI	fermé au public	14h-16h30

À votre disposition au Centre Saint-Charles

Rez-de-chaussée : accueil, cafétéria, salle d'exposition, infirmerie, tutorat pour aide méthodologique
1^{er} étage : laboratoire photographique, salle de gravure-sérigraphie
2^{ème} étage : bibliothèque de l'École des Arts de la Sorbonne
3^{ème} étage : services audiovisuel et informatique
4^{ème} étage : bureaux administratifs de direction et scolarité
Accès internet sans fil

À l'attention des futur.es candidat.es

Vous souhaitez vous inscrire en **Licence Arts plastiques** à l'École des Arts de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous trouverez dans ce dépliant la présentation de cette Licence ainsi que la liste des enseignements qui y sont dispensés.

IMPORTANT

Pré-inscription sur l'application Parcoursup

Après votre admission sur Parcoursup :

- **Première inscription administrative** : à partir de début juillet sur <https://primo.univ-paris.fr>
Vous recevrez votre carte d'étudiant après le règlement de vos droits d'inscription.
- **Réunion d'information et retrait des programmes** : début septembre au Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 Paris
- **Inscription pédagogique** : début septembre sur <https://ipweb.univ-paris1.fr/>
- **Début des cours** : mi-septembre

Vos études à l'École des Arts de la Sorbonne

- **Contrôle continu obligatoire**
- Nombre d'années d'études pour obtenir la licence : **3**
- Nombre de semestres par année d'études : **2**
- Nombre de semaines d'enseignement par semestre : **12**
- Nombre d'heures de cours par semaine : **19h30**
- Langues : plusieurs langues au choix par niveau
- Bonus : les activités physiques et sportives, les activités culturelles et une deuxième langue peuvent donner lieu à une bonification de points
- Résultats : compensation à l'année entre les semestres
- 2^{ème} session d'examens (dite de rattrapage) en juin

Tous les descriptifs des enseignements sont disponibles sur le site :

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04/>

En espérant vous retrouver parmi nous à la prochaine rentrée universitaire.

Catherine Le Bail-Rouchouse,
Responsable administrative de l'École des Arts de la Sorbonne



LICENCE ARTS PLASTIQUES

ÉCOLE DES ARTS DE LA SORBONNE
Centre Saint-Charles
47, rue des Bergers 75015 Paris

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04/>

L1 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 1 ET 2)

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 1				
UE n°1 : Enseignements génériques			4	12
Histoire de l'art	24h	24h	2	6
Philosophie de l'art	24h	24h	2	6
UE n°2 : Enseignements spécifiques			5	15
Création artistique		36h	2	7
Questionner le dessin		36h	1.5	4
Espace, surface, couleur		36h	1.5	4
UE n°3 : Enseignements complémentaires			1	3
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1	3
Module de méthodologie documentaire		2h		
Module de préprofessionnalisation		6h		
Volume semestriel par étudiant	48h	182h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 2				
UE n°1 : Enseignements génériques			3	9
Histoire de l'art	24h	24h	2	6
Philosophie de l'art		24h	1	3
UE n°2 : Enseignements spécifiques			5	15
Création artistique en relation avec l'actualité		36h	2	7
Pratiques différenciées		36h	1.5	4
Espace, volume, couleur		36h	1.5	4
UE n°3 : Enseignements complémentaires			2	6
Humanités numériques		24h	1	3
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1	3
Volume semestriel par étudiant	24h	198h		30

Important : 6 semaines soit 210 heures minimum d'expériences professionnelles à effectuer en L1, L2 ou L3 pour l'obtention de la Licence.

L2 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 3 ET 4)

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 3				
UE n°1 : Enseignements génériques			4	12
Histoire de l'art	24h	24h	2	6
Philosophie de l'art	24h	24h	2	6
UE n°2 : Enseignements spécifiques			5	13
Création personnelle : expérimentation		36h	2	6
Penser le dessin		36h	1.5	4
Images fixes et en mouvement		36h	1.5	3
UE n°3 : Enseignements complémentaires			2	5
Pratiques artistiques autres		24h	1	2
ou				
Pratiques passerelles		24h	1	2
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1	3
Module de préprofessionnalisation		6h		
Volume semestriel par étudiant	48h	204h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 4				
UE n°1 : Enseignements génériques			4	12
Histoire de l'art	24h	24h	2	6
Philosophie de l'art	24h	24h	2	6
UE n°2 : Enseignements spécifiques			5	13
Création personnelle : développement		36h	2	6
Questionner le dessin		36h	1.5	4
Pratiques plastiques différenciées		36h	1.5	3
UE n°3 : Enseignements complémentaires			2	5
Pratiques artistiques autres		24h	1	2
ou				
Options passerelles		24h	1	2
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1	3
Volume semestriel par étudiant	48h	198h		30

Important : 6 semaines soit 210 heures minimum d'expériences professionnelles à effectuer en L1, L2 ou L3 pour l'obtention de la Licence.

L3 ARTS PLASTIQUES
(SEMESTRES 5 ET 6)

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 5				
UE n°1 : Enseignements génériques			4	9
Histoire de l'art	24h		2	5
Sciences humaines appliquées à l'art		24h	2	4
UE n°2 : Enseignements spécifiques			6	15
Démarche et création		36h	2	4
Art, images, nouveaux médias I		36h	1.5	4
Art et médium I		36h	1.5	4
Pratique du projet		24h	1	3
UE n°3 : Enseignements complémentaires et préprofessionnels			3	6
Pratiques artistiques autres		24h	1.5	3
ou				
Pratiques dans le champ du social		24h	1.5	3
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1.5	3
Module de préprofessionnalisation		6h		
Volume semestriel par étudiant	24h	204h		30

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Coef.	Crédits
SEMESTRE 6				
UE n°1 : Enseignements génériques			6	9
Philosophie de l'art	24h	24h	4	5
Sciences humaines appliquées à l'art		24h	2	4
UE n°2 : Enseignements spécifiques			6	13
Démarche et création		36h	2	4
Art, images, nouveaux médias II		36h	1.5	3
Art et médium II		36h	1.5	3
Pratique du projet		24h	1	3
UE n°3 : Enseignements complémentaires et préprofessionnels			3	8
Pratiques artistiques autres		24h	1.5	3
ou				
Pratiques artistiques dans le champ du social		24h	1.5	3
Pratique d'une langue obligatoire		18h	1.5	3
Expériences professionnelles soumises à validation (6 semaines soit 210h minimum à effectuer en L1, L2 ou L3)		210h		2
Volume semestriel par étudiant	24h	222h + 210h		30